



A RINASCITA

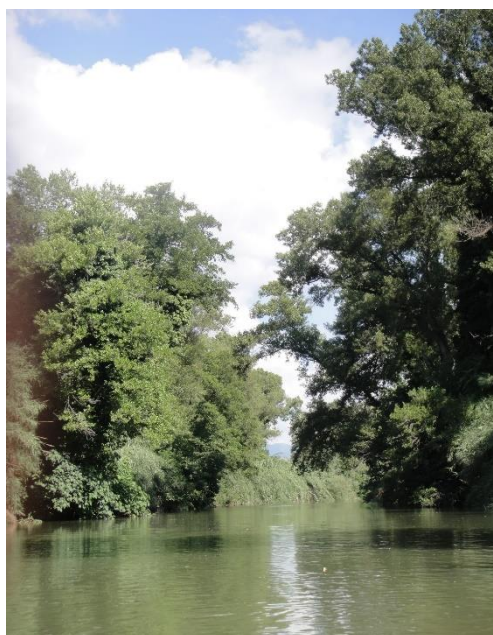
Avril 2021

Rapport d'activité

Animation du site Natura 2000

FR 94 00602

« Basse Vallée du Tavignanu »



Rédaction : Violette Foubert



SOMMAIRE

1.	Préambule	1
1.1.	Le Docob et le site Natura 2000	1
1.2.	L'animation	1
1.3.	Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB	3
1.4.	Mission de la structure animatrice.....	7
2.	Gestion des habitats et des espèces	7
3.	Evaluation des incidences des projets.....	12
3.1.	Les projets	12
3.2.	Missions de l'animateur	12
4.	Animation des MAEC.....	12
5.	Suivi scientifiques et techniques	12
6.	Information, communication, sensibilisation.....	15
6.1.	Les différents supports de communication.....	15
7.	Participation à la vie du réseau Natura 2000	19
9.	Gestion administrative	19
10.	Synthèse	20



A RINASCITA

1. Préambule

1.1. *Le Docob et le site Natura 2000*

L'action de l'Union Européenne en faveur de la préservation de la diversité repose en particulier sur la création d'un réseau écologique cohérent d'espaces, dénommé réseau Natura 2000, institué par la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979, dite directive "Oiseaux" et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage (à l'exception des oiseaux), dite directive "Habitats, Faune, Flore".

Dans le cadre de cette dernière Directive, le site Natura 2000 « Basse vallée du Tavignano » FR9400602 a été désigné par l'arrêté ministériel du 17 mars 2008 et a pour objectifs la conservation et le rétablissement dans un état favorable des habitats naturels, de la faune et de la flore qui ont justifié sa désignation.

Le premier DOCOB a été validé par le comité de pilotage en mars 2010. Dix ans plus tard, l'évolution des activités et des enjeux sur le site ont motivé le comité de pilotage à réviser le Document d'Objectif. Le CPIE accompagné du bureau d'étude Biotope élabore ce nouveau document depuis début 2020 et sera finalisé en juin 2021.

Ainsi quelques missions d'animation et de révision du DOCOB se recoupent et se complètent.

1.2. *L'animation*

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Basse vallée du Tavignano » a été présidé en 2019 par Ronan Leautic, sous-préfet de Corte. L'animation a été confiée à l'association A Rinascita – CPIE Centre Corse pour une durée de trois ans après appel d'offre. Un avenant permettra à celle-ci de poursuivre l'animation jusqu'en mars 2022.

La structure animatrice s'est engagée à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution du programme d'animation sur la base du cahier des charges et d'un programme prévisionnel d'activité du site. Pour l'année 2020, 26 jours d'animation ont été réalisés.

Programme d'animation :

2020				
Type d'Action	Fiche action ratachée	Intitulé et missions	Indicateurs	Nbr jours réalisés
Gestion administrative et financière	Fiche 0	Animation du site Natura 2000 COPIL et réunions techniques : organisation, convocation, conduite de réunion, rédaction compte-rendu...)	Comptes rendus de COPIL avec relevé de décisions Comptes-rendus de réunion techniques avec relevés de décisions	3
		Bilans d'activité, bilans financiers, suivi des tableaux de bord, articles de presse	bilans d'activité, bilan global, bilan financier, comptes-rendus	1,5
		Mise à jour du DOCOB	Docob mis à jour et validé par le COPIL	
		Mise à jour des documents : renseignement SIN 2000, renseignement OGREVA,	Renseignements SIN 2000 Renseignements OGREVA	0,5
		Assistance à l'application du régime de l'évaluation des incidences Natura 2000	Nombre de projets sur lesquels l'animateur a fourni des données du DOCOB Nombre de projets sur lesquels l'animateur a été sollicité par un service de l'Etat pour donner un avis technique Nombre de projets sur lesquels l'animateur a alerté les services de l'Etat	0,5
		Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	Nombre de plan de gestion intégrant les préconisations du DOCOB Nombre de projet sur lesquels l'animateur a apporté un conseil en amont	0,5
		Assistance pour le montage et gestion des marchés publics de prestations intellectuelles, d'assistance et de sous-traitance	Nombre de dossiers sur lesquels l'animateur a apporté son appui	0
Mise en œuvre des actions	Fiche 1	Proposition d'extension du site Finalisation du dossier avec la DREAL	Extension du site Natura 2000	1
Mise en œuvre des actions	Fiche 2	Demande de statut de protection pour <i>Ophrys eleonorae</i> Action finalisée	Ophrys d'Eleonore protégée au niveau régional	0,5
Mise en œuvre des actions	Fiche 3 et 4	Gestion des sites à espèces végétales protégées Contrôler la présence des espèces	Présence ou absence des espèces ciblées	0,5
		Relancer l'ACMO pour la mise en œuvre de l'action, suivi de la mise en œuvre de l'action	Conservation de la population d'Ophrys d'Eleonore	0,5
Communication, information, sensibilisation	Fiche 5 et 6	Améliorer la prise en compte des Tortues d'Hermann dans les pratiques agricoles et favoriser son habitat Sensibiliser les agriculteurs à la présence de la tortue (diffusion d'informations)	Nombre d'agriculteurs sensibilisés	0,5
Mise en œuvre des actions	Fiche 7	Conservation des gîtes à chauves-souris Suivi de la mise en œuvre de l'action par le GCC (recherche des statuts foncier, conventionnement, début des travaux...)	Nombre de gîtes ciblés et restaurés	1,5
		Suivi de la restauration du gîte de LOPIE (prise de rdv avec le propriétaire)	Gîte de Lolie restauré	
Gestion administrative et financière	Fiche 8	Etude sur la dispersion du murin à oreilles échancrées Accompagnement du GCC dans la recherche de financement pour réaliser l'action, suivi de l'action	Réalisation de l'action Nombre d'individus retrouvés	0,5
Mise en œuvre des actions	Fiche 9 et 10	Restauration de la fonctionnalité du fleuve et de sa ripisylve Accompagnement des propriétaires et information pour les actions de restauration	Nombre de propriétaires accompagnés Compte-rendu de réunions Nombre de dossiers avec appui à l'agriculteur	3
		Mise en relation de l'agriculteur avec les services instructeurs et référents techniques		
		Mise en œuvre des actions du plan de gestion Suivi du dossier LIFE	Nombre d'actions du plan de gestion initiée Diffusion d'information	6
Mise en œuvre des actions	Fiche 11	Conservation des habitats à Cistude d'Europe Faire un point avec le gestionnaire de l'étang del sale	Réalisation de l'action	
Mise en œuvre des actions	Fiche 12	Suivi des sources enroûtantes, reptiles et amphibiens Mise à jour des inventaires	Réalisation de l'action	
Communication, information, sensibilisation	Fiche 13.1	Communication générale Conception et diffusion d'une lettre d'information	Nombre de lettre d'information envoyé Mise à disposition de la lettre en mairie et sur le site internet Nombre de retours d'habitants	2,5
		Animation grand public	Nombre de participants à l'animation	1
		Animation d'une page facebook	Nombre d'abonnés à la page facebook	0,5
Communication, information, sensibilisation	Fiche 13.2	Réalisation d'un parcours de pêche éducatif ou sentier de découverte Mise en œuvre du sentier d'interprétation	Sentier réalisé Nombre de visiteurs	0
Communication, information,	Fiche 13.3	Point information Action finalisée	Réalisation de l'action	0,5
Mise en œuvre des actions	Fiche 14	Restaurer la franchissabilité du barrage de Cardiccia Suivi de l'étude de faisabilité	Compte-rendu de réunions	
		Suivi de la restauration du barrage	Compte-rendu de réunions	0,5
		Suivi de l'Alose feinte (voir avec l'AFB)	Compte-rendu des résultats	0
Mise en œuvre des actions	Fiche 15	Suivi du petit Rhinolophe Suivi de la mise en œuvre de l'action (dates de prospection, résultats...)	Nombre de gîtes trouvés Nombre d'individus trouvés	1
Mise en œuvre des actions	Fiche 16	Sensibilisation et information guide touristique sport de pleine nature Action finalisée	Nombre de guides touristiques sensibilisés et informés	
Communication, information, sensibilisation	Fiche 17	Animation de la Charte Natura 2000 Animation de la Charte Natura 2000 : prise de contact avec les propriétaires et structure proposant des activités sur le fleuve ou aux abords, réunion d'information	Nombre de prises de contact Nombre de chartes signées Compte-rendus des réunions	0
				26

1.3. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

Ce site Natura 2000 de 770 ha, longe le Tavignanu depuis la confluence avec le Vecchio jusqu'à la mer et traverse 9 communes (Venaco, Noceta, Erbajolo, Focicchia, Altiani, Piedicorte, Giuncaggio, Antisanti et Aléria).

La basse vallée du Tavignanu est riche d'une biodiversité remarquable et fragile : alose feinte (site de reproduction unique en Corse), chauves-souris (murin à oreilles échancrées, petites rhinolophes...), discoglosse sarde, cistude d'Europe, tortue d'Hermann, orchidées remarquables (ophrys d'Eleonore, spiranthe d'été...), sources pétrifiantes, ripisylves, prés salés méditerranéen...Au total, ce site comporte 10 habitats et 13 espèces faunes d'intérêt communautaire, ainsi qu'une dizaine d'espèces flores à forts enjeux patrimoniaux.

De part et d'autre du fleuve, l'agriculture domine et en particulier l'arboriculture et la viticulture. Ces activités peuvent impacter le milieu par l'utilisation de produits phytosanitaires qu'elles entraînent mais également par des pratiques agricoles non favorables à la biodiversité. Le défrichement agricole ou l'utilisation du feu pastoral peut contribuer à dégrader les ripisylves tout comme l'introduction d'espèces végétales exotiques. L'exploitation forestière irraisonnée peut entraîner la disparition des habitats forestiers et la faune et flore associées ainsi qu'éroder les sols. D'autre part, dans cette zone, l'élevage reste exclusivement extensif et celui-ci ne permet pas le maintien des milieux ouverts favorables aux orchidées ou tortues d'Hermann dans la partie amont du site. L'habitat des chauves-souris est dégradé car l'entretien des paillers ne se fait plus. L'activité d'extraction de granulats par pompage dans le Tavignanu ainsi que la restitution après décantation entraîne une turbidité des eaux de surface préjudiciable à la flore et la faune aquatiques.

Une espèce exotique à caractère invasif, la canne de Provence, a remplacé les essences locales des ripisylves à 80 % sur le bas Tavignanu. Celle-ci semble moins favorable à l'accueil d'une faune et d'une flore diversifiée caractéristique des ripisylves naturelles. D'autre part, les zones érodées, sans végétation, sont des espaces propices au développement de la canne de Provence mais aussi d'autres espèces telle que l'ailante. Favoriser l'installation d'une végétation ligneuse stratifiée avec des essences locales sur les berges érodées et restaurer les ripisylves existantes paraît être incontournable pour la

réhabilitation d'habitats favorables à la biodiversité mais aussi pour rétablir la fonctionnalité des ripisylves et retrouver un intérêt paysager tout le long du fleuve.

Avant la construction de la micro-centrale hydroélectrique de Cardiccia, sur la commune de Giuncaggio, l'alose feinte était présente et se reproduisait sur les quarante derniers kilomètres du cours d'eau. Cette espèce, rare en Corse, se reproduit seulement dans le Tavignanu. Ainsi, le barrage constitue aujourd'hui un obstacle infranchissable par l'alose feinte lors de sa migration, elle a alors une aire de reproduction limitée à l'aval du barrage. En effet, la passe à poisson présente sur le barrage n'est pas adaptée à l'alose feinte et n'est également pas fonctionnelle pour la truite. De plus, le barrage entraînerait également une très forte mortalité (80 %) chez les anguilles lors de la dévalaison (passage dans les turbines).

Ainsi la restauration de la continuité écologique du fleuve à ce niveau, par l'aménagement de la micro-centrale ou la restauration de la passe à poisson paraît indispensable pour la conservation de ces deux espèces dans le Tavignanu. D'autre part, la micro-centrale forme également un obstacle à l'écoulement et au transport sédimentaire sur le fleuve. Il peut entraîner des déséquilibres, modifier la dynamique naturelle et l'hydromorphologie du cours d'eau ce qui n'est pas sans conséquences écologiques. Ainsi, la restauration de la continuité sédimentaire du fleuve permettrait d'assurer le bon déroulement du transport naturel des matériaux solides du fleuve, le bon fonctionnement des réservoirs biologiques et de restaurer la dynamique naturelle du fleuve.

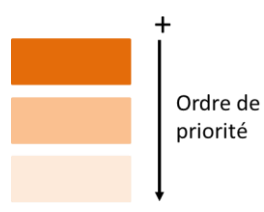
ENJEUX	Code	OBJECTIFS
A - Promouvoir la conservation et la restauration de la ripisylve	A.1	Conserver et restaurer la ripisylve
	A.2	Lutter contre les espèces invasives
B - Favoriser la réouverture des milieux	B. 1	Promouvoir une bonne gestion des parcelles
C - Favoriser le maintien des bâtiments agricoles paillers	C.1	Conserver et restaurer les gîtes à chauves-souris
D - Assurer le bon état du Tavignano	D.1	Faire respecter les normes en matière de rejets bactériologiques et physicochimiques
	D.2	Maintenir les corridors écologiques
E - Mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en œuvre du Docob	E.1	Identifier et appuyer les acteurs locaux pour la signature de conventions et contrat MAET
	E.2	Faire connaître les objectifs et les actions du Docob auprès du grand public
	E.3	Encourager des pratiques environnementales respectueuses à l'échelle globale du site
	E.4	Sensibiliser le public, mais aussi les touristes, les scolaires et les socioprofessionnels locaux à la gestion durable
F - Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur le site	F.1	Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
	F.2	Suivre l'impact des mesures de gestion engagées sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire
G - Etendre le site et les protections	G.1	Etendre la superficie du site aux zones justifiées scientifiquement (inventaires)
	G.2	Définir les protections réglementaires adaptées
H - Animation du site Natura 2000	H.1	Animer le site Natura 2000

Extrait de SUDOCO

En 2020, il a été décidé de mettre à jour ce document d'objectifs afin de prendre en compte de nouveaux enjeux sur le site et notamment la problématique de dégradation des berges et des ripisylves. La révision du DOCOB permettra également d'intégrer les études réalisées ces dernières années (chiroptères, plan de gestion, etc.). Ce travail a débuté en octobre 2019 et est réalisé par l'animatrice du site et le bureau d'étude Biotope.

En 2020, l'ordre de priorité et les actions sont les suivantes :

Fiches action	
0	Animation du site Natura 2000
1	Extension du site Natura 2000
2	Protection d' <i>Ophrys eleonora</i>
3 et 4	Gestion et suivi des espèces d'orchidées
5 et 6	Améliorer la prise en compte des tortues d'Hermann dans les pratiques agricoles et favoriser son habitat
7 et 7.1	Conserver les gîtes à chauves-souris
8	Suivi du murin à oreilles échancrées
9 et 10	Restauration des ripisylves, des berges et de la fonctionnalité du fleuve
11	Conserver les habitats à cistude d'Europe
12	Suivi des sources encroûtantes, reptiles et amphibiens
13.1	Communication
13.2	Réalisation d'un parcours de pêche éducatif ou sentier de découverte
13.3	Point information
14	Restaurer la franchissabilité de la micro-centrale de Cardiccia
15	Suivi du petit Rhinolophe
16	Sensibilisation et information guide touristique sport en pleine nature
17	Charte Natura 2000
18	Evaluation et prise en compte des impacts liés aux navigations à moteur
19	Etude de l'intérêt des ripisylves pour les chiroptères



1.4. *Mission de la structure animatrice*

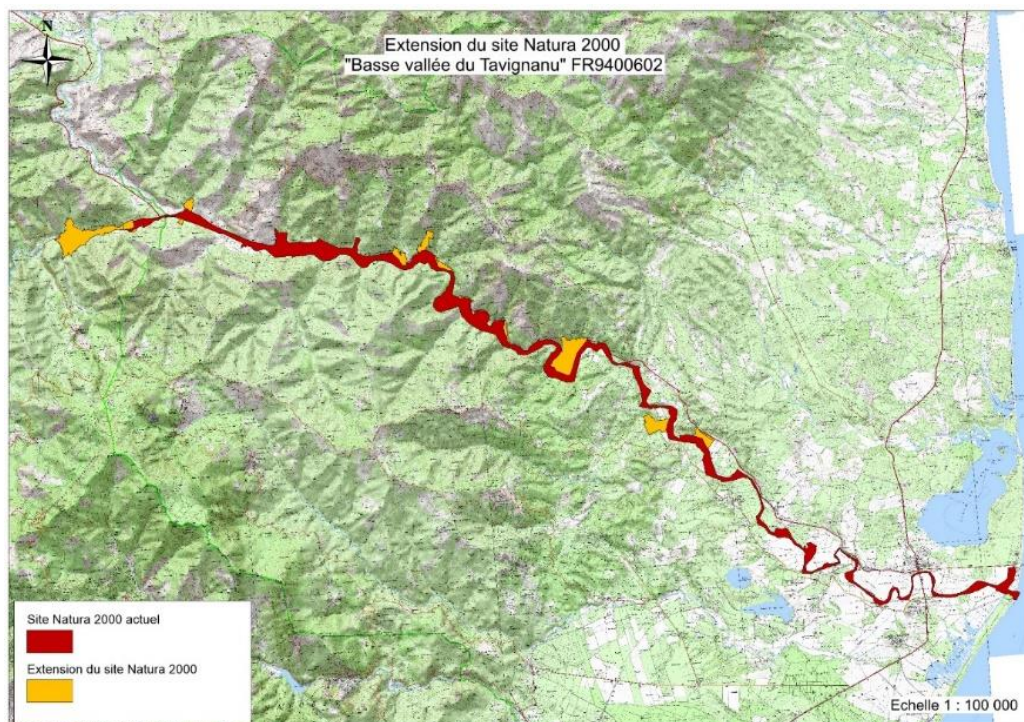
Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

2. **Gestion des habitats et des espèces**

Fiche action 1 : Extension du site

En 2020, cette action est restée en attente du nouveau DOCOB.

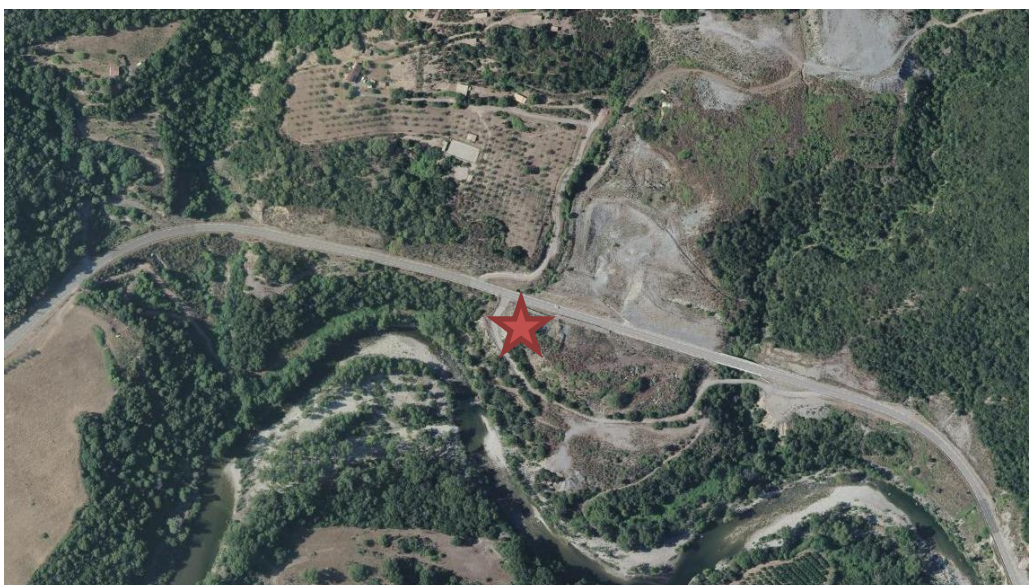


Proposition de périmètre en 2019

Fiche action 3 et 4 : Gestion des sites à espèces végétales

En 2020, l'animatrice a réalisé un point avec l'ACMO et le CBNC sur l'état des populations d'Orchidées ciblées dans le DOCOB de 2010.

La population au pont de Pancone n'a pas été revue. Celle de Saint George est en bon état et progresse. La parcelle est visitée par les vaches occasionnellement mais aucune gestion particulière n'est nécessaire. Les glissières de sécurité à proximité de la station ont été vandalisées mais les orchidées n'ont pas été affectées.



Fiche action 5 et 6 : Favoriser les habitats à tortues d'Hermann et améliorer sa prise en compte dans les pratiques agricoles

L'ouverture des milieux via un débroussaillage adapté (périodes et méthodes) améliore la qualité des habitats à tortue d'Hermann. Cette gestion peut passer par un petit contrat avec un particulier ou un contrat MAEC avec les agriculteurs.

En 2020, l'animatrice a été en lien avec l'agent pastoral du secteur mais aucun dossier de MAEC n'a été créé ou renouvelé sur le site Natura 2000. En effet, il n'est plus possible de contractualiser des MAEC. Le PDRC va être renouvelé et des nouveaux contrats pourront être faits en 2020 ou 2021.

Fiche action 7 : Conservation des gîtes à Chauves-souris

En 2020, l'animatrice a réalisé un point avec le GCC sur l'état des gîtes et les connaissances du foncier. Une synthèse a été réalisée et l'animatrice a continué les recherches sur la mise à jour du foncier et a commencé à contacter les propriétaires connus.

Nom gîte	Effectifs max	Travaux	numéro SIG	Commune	Cadastre	Propriétaire	Remarques	Démarche 2015	Démarche 2021
Casprese 1	85	Refaire la porte		Altiani		Ange Paule Corrazini	Réticent Vente ?	Déjà recontacté mais sans suite car pas très sympathisant	Travaux à réaliser
Casprese 2	33	Aucun		Altiani	C606	Salvadori JM Salvadori André Mascarelli Michele (04 92 00 10 40 / 09 60 54 08 94)		Téléphoné mais sans suite	Convention
Forciolelli	22	Travaux de type (5000 € - 10000 €)		Altiani	C0582	Jacqueline Rol ? Marie Jeanne Nicolai DCD	Voir avec Jean-Paul (Greg)	Retour de courrier pour Jacqueline Rol	1) Sonder les propriétaires 2) Demander confirmation à la CDC pour le financement 3) Rencontrer le maire et proposer le projet
Maison Ketty	42	Voir avec Jean-Yves	80	Altiani		Ketty Luciani (06 60 33 43 30)	Amie de Jean-Yves Putôt partante		Mail JY Courtois le 11/02/21 Ketty Problème de santé donc pas contacter pour le moment
Moulin de Lutriani	Mem	Aucun		Altiani	E0003	Ketty Luciani (06 60 33 43 30)	Indivision : Fille - fils et Gd Père	Vu avec Ketty mais sans suite car pas certain du propriétaire	Mail JY Courtois le 11/02/21 Ketty Problème de santé donc pas contacter pour le moment
Maisonnnette Lutriani	65	Travaux de type (10 000 € - 20 000 €)		Altiani		Chantal Luciani (06 30 58 83 67 / 04 94 42 15 60 / lucianichantal@gmail.com)	Pas partante Ne recontacter qu'avec une possibilité de financement	Echanges par mail avec Greg	
Suartello	37	Petit travaux (- de 5000 €)		Altiani		Ottaviani (pas la bonne adresse) Pierre Jean Luciani (06 73 47 81 93 / 06 48 84 46 19) Marie-Dominique Tasso		Retour de courrier de M. Ottaviani Echange avec JB Sansonetti (04 95 48 84 03) Message vocal Pierre Jean Luciani le 09/03	Mairie d'Altiani (JY Busseta) contacté en fev 2021 pour avoir les numéros de tel de PJ Luciani Deux messages vocaux laissés à PJ Luciani en février 2021
Lopie		Gros travaux (50 000 €)		Altiani		Bruno Galicher (04 95 48 81 11)	Possibilité financement PDRC		Deux messages vocaux laissés en février 2021
Pietra Cana		Remettre une porte		Erbajolo		Inconnu			Convention et petit travaux à réaliser
Casulonia bas et haut		Aucun		Piedicorte		Inconnu			Convention
Borile Aghjunta		Remettre une porte		Noceta		Inconnu			Convention et petit travaux à réaliser
Maison Cardiciana		Aucun		Noceta		Inconnu			Convention

En parallèle, des échanges ont eu lieu avec la Collectivité de Corse pour mieux cerner les contours de la mesure 7.6.1 du PDRC et les possibilités de financement.

Fiche action 9 et 10 : Lutte contre les espèces invasives et conserver la ripisylve

Deux actions sont inscrites dans le document d'objectif visant les espèces invasives des ripisylves. Suite au travail d'animation réalisé en 2015, le COPIL a décidé d'orienter ces actions vers une action globale de restauration de la fonctionnalité du fleuve via la mise en place d'un plan de gestion. La communauté de communes de l'Oriente a pris la maîtrise d'ouvrage de l'action pour l'élaboration d'un plan de gestion.

En 2020, l'animatrice du site a réalisé plusieurs réunions techniques et visites de terrain pour avancer sur cette action.

Il a été acté que la ComCom prend la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'actions de restauration et d'entretiens du Tavignanu. L'animatrice accompagne la collectivité dans sa démarche : lien avec l'AERMC et la DDTM, réunions techniques, bibliographie, recherche de documentations, synthèse du plan de gestion, etc.

L'animatrice a également fait un point sur le cadastre des sites pilotes ciblés dans le plan de gestion.

Une visite a été réalisée sur les parcelles gérées par la Société Corse Travaux afin d'évaluer les éventuels besoins de travaux.

Fiche action 11 : Conserver les habitats à cistudes d'Europe

En 2020, aucune action de gestion concernant directement la cistude d'Europe n'a été réalisée dans l'attente du nouveau DOCOB. Une prospection a été réalisée en juillet 2020 et plusieurs Cistude ont été observées au niveau des canaux de l'étang Del Sale. Le Conservatoire du Littoral a été contacté pour connaître la gestion de ces canaux et discuter de l'importance qu'ils soient en eau. Le CDL a confirmé qu'aucune gestion particulière n'est menée sur les canaux et que le « canal périphérique » était toujours en eau.

Fiche action 14 : Restauration de la continuité écologique au niveau du barrage de Cardiccia

Cette action prioritaire vise à restaurer la continuité écologique du fleuve notamment favorable à l'une des espèces qui a justifié la désignation du site : l'alse feinte. La société Hydrowatt a signé un bail emphytéotique avec la commune de Giuncaggu afin de gérer la micro-centrale à partir de juin 2016. Le Tavignanu est en liste 2 et dans le cadre du renouvellement de la demande d'autorisation d'exploitation, la société Hydrowatt doit mettre aux normes la micro-centrale vis-à-vis de la continuité écologique. Une étude préalable a été lancée dès 2016 par la DDTM pour connaître l'intérêt de réaliser des travaux pour l'alse feinte sur cette micro-centrale ainsi que les possibilités d'aménagement. En 2018, la procédure a été reprise par une personne spécialisée à Hydrowatt et un nouveau bureau d'étude a été mandaté pour faire une proposition d'aménagement pour permettre la franchissabilité du barrage.

En 2020, l'animatrice s'est tenue informée de l'avancée du projet. Elle est en contact régulier avec le gestionnaire de la micro-centrale ainsi que la personne en charge du dossier à la DDTM. Le dossier a été déposé au premier trimestre 2020 et aucune information n'est disponible tant que l'instruction n'est pas finalisée..

Fiche action 18 : Protection règlementaire du site

En 2019, l'animatrice a mis à jour le projet d'APPB afin qu'il cible uniquement la cistude d'Europe sur la partie basse du fleuve. Le dossier contient un diagnostic du site, un argumentaire, de la cartographie et un projet d'arrêté. Cet APPB vise essentiellement la circulation des engins motorisés sur le fleuve.

En 2020, cette action est en attente du nouveau DOCOB car elle ne sera peut-être plus prioritaire.

3. Evaluation des incidences des projets

3.1. Les projets

En 2020, l'animatrice a été sollicitée par Sylvacop. Le dossier a été préparé mais la société n'a pas donné suite.

3.2. Missions de l'animateur

L'animatrice sensibilise les porteurs de projets aux enjeux sur le site Natura 2000 et les aide à remplir le document sur place ou par téléphone.

4. Animation des MAEC

En 2020, Aucune MAEC n'a été contractualisée. Le PDRC est en cours de révision.

5. Suivi scientifiques et techniques

Fiche action 2 : Statut de protection d'*Ophrys eleonora*

La modification du statut d'*Ophrys eleonora* s'intègre dans une démarche globale de révision par le Conservatoire Botanique National de Corse des listes rouges et de la révision des listes d'espèces protégées nationales et régionales. Depuis juillet 2015 *Ophrys eleonora* est inscrite à la liste rouge régionale en espèce « en danger critique d'extinction ». Cette inscription légitimera les actions de gestion en faveur de l'espèce.

En 2020, cette action est finalisée. Toutefois, l'ACMO attire l'attention sur la rareté et la vulnérabilité de l'espèce en Corse et demande à ce qu'elle obtienne un statut de protection régional.

Fiche 8 : Amélioration des connaissances du murin à oreilles échancrées

La colonie initiale de murins à oreilles échancrées a déserté le gîte à cause de l'apparition de fourmis prédatrice des jeunes chauves-souris et s'est scindé en deux. Suite à des contrôles sur

plusieurs gîtes susceptibles d'avoir accueilli la colonie initiale, il s'avère qu'au moins deux nouveaux gîtes sont occupés : le pont de Pancone et le moulin de Iutriani. L'ancienne station de pompage de Casabianda semble également avoir accueilli une partie de la population. Le GCC a proposé de mener une prospection du murin à oreille échancrée sur le site.

En 2020, cette action n'était pas prioritaire. Elle devrait se réaliser en 2021, l'animatrice s'est donc rapprochée du GCC et de la DDTM pour le financement de l'étude.

Fiche 12 : Suivi des sources, amphibiens et reptiles

Le CEN a réalisé, pour la rédaction du DOCOB, un premier inventaire des sources encroûtantes, reptiles et amphibiens en 2008. Une action avait alors été inscrite pour suivre cet habitat et ces espèces.

Le CBNC a mis à jour l'inventaire des sources encroûtantes en 2019 et n'a pas relevé de menace particulière.

En 2020, une mise à jour des données d'amphibiens a été réalisée dans le cadre de la révision du DOCOB.

Fiche 15 : Suivi du petit rhinolophe

Le GCC a mené le suivi des gîtes à petits rhinolophes et le comptage des populations à l'été 2020.

En 2020, 59 gîtes ont été visités (dont un nouveau, devenu propice depuis le dernier recensement de 2014) et parmi eux, 29 (49%) étaient occupés par des chauves-souris dont 9 rassemblant des colonies « importantes » (plus de 20 individus). Au total, 453 Petit Rhinolophes ont été recensés sur le secteur d'étude durant ces 2 journées consécutives de prospections.

Tableau 1 : Evolution de la fréquentation du bâti de la moyenne vallée du Tavignanu par le Petit Rhinolophe (Rhi : *Rhinolophus hipposideros*) entre 2001 et 2020

	2001	2008	2014	2020
Nb bâtis contrôlés	71	62	66	59
Nb de gîtes occupés	36	24	25	29
Nb de gîtes déterminants (>20 Rhi)	8	9	10	9
Effectifs Rhi	512	385	474	453
Nb bâtis détruits ou réhabilités depuis session précédente	6	13	11	4

Tableau 2 : Nombre et type de gîtes occupés par le Petit Rhinolophe en 2020 (Rhi : *Rhinolophus hipposideros*)

	1 - 4 ind	5 - 19 ind	20 - 50 ind	> 50 ind	total	Total Rhi
Pagliaghju	5	2	3		10	125
Maisonnette	4	5	3	2	14	286
Pont ou local		1			1	11
Hangar	2		1		3	31
	11	8	7	2	28	453

Fiche 19 : Etude de l'intérêt des ripisylves pour les chiroptères

L'étude a été menée par le GCC en 2015/2016 (financée à 80 % par la DDTM). Elle portait sur l'intérêt des ripisylves pour les chiroptères en tant que bio-indicateur. L'objectif était d'évaluer l'impact des espèces végétales à caractère envahissant sur l'activité des populations. Les résultats de cette étude montrent que globalement l'activité des chiroptères est 2 fois plus importante dans les zones où les ripisylves sont en bon état (formées d'arbres locaux, frênes, saules, peupliers...) que dans les zones de ripisylves dégradées (avec présence de canne de provence). Les populations chassant sur les ripisylves en bon état sont plus spécialisées (*Myotis* sp.) que celles présentes à l'embouchure (voir rapport d'étude).

En 2020, cette action est donc finalisée.

6. Information, communication, sensibilisation

6.1. Les différents supports de communication

Fiche 13 : Communication

Lettres d'information

En 2020, une lettre d'information du site Natura 2000 en format A4 recto-verso a été rédigée. Elle a été diffusée dans toutes les boîtes aux lettres du site Natura 2000 début 2020. Cette lettre présente les actions en cours, fait un zoom sur la révision du DOCOB. Cette lettre apporte également aux lecteurs des informations pratiques pour mieux connaître les démarches pour participer à la gestion du site.

Connaissez-vous ?
Les sources encoûtantes

Les sources encoûtantes désignent des sources d'eau calcaire, souvent sous terraines, qui renferment du bicarbonate de calcium en excès. Ce composé précipite en émergeant de la roche pour former une autre roche particulière appelée « tuf » ou « travertin ».



Au-delà du processus physico-chimique, c'est la structure vivante, **mousses et algues** principalement, qui permet la fixation des cristaux de calcaire entre eux : le gaz carbonique libéré est utilisé par les végétaux pendant que le calcaire précipite.

Dix sources pétifiantes sont présentes dans la partie haute du site Natura 2000. Ces sources sont en bon état de conservation bien que 8 d'entre-elles soient à sec en période estivale. Toutefois, le maintien de ce bon état de conservation dépend du maintien de la bonne qualité physico-chimique de l'eau.



Contacts

CPIE A Rinascita Violette Foubert 07 88 17 77 98 vfoubert@cpie-centrecorese.fr	DDTM de Haute-Corse Unité biodiversité 04 95 32 92 76 eric.guyon@haute-corse.gouv.fr
---	---

A RINASCITA NATURA 2000 CORSE PRÉFET DE LA HAUTE-CORSE

 PEFIC 19-31-3162 / Certifié PEFIC / pefic-france.org

BASSE VALLÉE DU TAVIGNANU

**LETTRÉ D'INFORMATION
DU SITE NATURA 2000**

Le CPIE Centre Corse A Rinascita poursuit ses missions dans le but de maintenir et de rétablir les milieux naturels et espèces d'intérêt communautaire sur le site.

Le document définissant les objectifs à atteindre pour le site Natura 2000 « Basse vallée du Tavignano » est actuellement en cours de révision. L'élaboration de ce nouveau document (DOCOB) constitue une démarche de travail entre les différents acteurs du site afin de permettre l'émergence de propositions et l'appropriation locale des objectifs et des méthodes de travail propre au réseau Natura 2000.

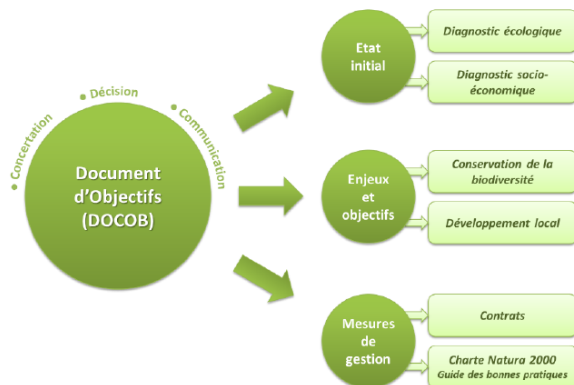
**La cellule d'animation
du site Natura 2000**

FÉVRIER 2020

Le documents d'objectifs

Qu'est ce que c'est ?

Un document d'objectif, appelé aussi **DOCOB**, exprime le résultat d'une concertation menée avec l'ensemble des acteurs et usagers du site ainsi que de diagnostics écologique et socio-économique du territoire. Il recense sur son site toutes les espèces et habitats d'intérêt communautaire ou inscrits sur les listes des directives Européennes. Il expose à la fois un état des lieux et un ensemble d'enjeux et d'orientations de gestions. Enfin, il définit les mesures nécessaires pour conserver ou réhabiliter les habitats et/ou les espèces ciblées sur le site.



Quelle implication des riverains ?

Les actions entreprises dans le cadre du DOCOB peuvent être réalisées par différents acteurs selon les compétences nécessaires (associations locales, structure animatrice, institutions, collectivités, riverains...).

En tant que propriétaire, agriculteurs, ou simplement riverain, vous pouvez mener des actions en faveur de la préservation de la biodiversité via :

- ❖ **Les Mesures Agro-Environnemental et Climatique** : à destination des agriculteurs, réalisation de mesures de gestion en faveur de la biodiversité en contre partie d'une compensation financière.
- ❖ **Les contrats Natura 2000** : réalisation de travaux de restauration de milieux (collectivité de Corse, Etat, Europe).
- ❖ **Charte Natura 2000** : Annexée au DOCOB, ensemble d'engagements qui constituent des bonnes pratiques dont la mise en oeuvre n'est pas rémunérée.

Afin de **participer à la révision du DOCOB**, nous vous invitons à prendre contact avec l'animatrice actuelle du site pour convenir d'un rendez-vous :

vfoubert@cpie-centrecorse.fr / 07 88 17 77 98

Le DOCOB actuel (2010) est disponible sur le site du CPIE-A Rinascita, via le lien suivant:

<http://cpie-centrecorse.fr/activites/environnement/accompagnement-des-territoires-2/site-natura-2000-basse-vallee-du-tavignano/>

Facebook

Une page facebook est mise à jour régulièrement avec les informations concernant le site. **En 2020**, cette page est suivie par 275 personnes soit 16 personnes de plus que l'année dernière.

Sortie nature

Aucune sortie nature n'était prévue **en 2020 (COVID)**.

Sentier de randonnées

L'animatrice a prospecté en mars 2017 l'ensemble des sentiers le long du Tavignanu pouvant être valorisé en sentier de découverte du site et mis en avant les avantages et inconvénients de chacun. Sur 5 sentiers, deux pourraient faire l'objet d'une valorisation.

En 2020, cette action n'était pas prioritaire.

La charte N2000

En 2020, aucun nouveau signataire de la charte N2000.

Points informations

En 2020, les panneaux installés en 2015 ont été dégradés. Ils ont donc été remplacés.

Plaquette d'information

Une plaquette d'information du site a été réalisée en 2016.

En 2020, cette action est finalisée.

Article de presse 2020

En 2020, aucun n'article de presse n'est paru.

Rappel de la réglementation

En 2019, afin de rappeler la réglementation sur la circulation des engins motorisés sur le Tavignanu, 3 panneaux d'information ont été installés. L'animatrice a rédigé les textes et pris en charge la coordination de l'action (demande de rdv, demande d'autorisation auprès des propriétaires, etc.). Graphicom a réalisé les panneaux et l'association I ghjassi Muntagnoli a pris en charge la pose au niveau des mises à l'eau souvent utilisés (base nautique et camping d'Aléria). Ces panneaux s'adressent en particulier aux pratiquants de jet-skis qui circulent à l'embouchure du fleuve à des vitesses trop importante et dérangent la faune et la tranquillité du site.





7. Participation à la vie du réseau Natura 2000

La journée des animateurs Natura 2000 en Corse a été annulée à cause de la crise sanitaire.

8. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

L'animatrice Natura 2000 participe aux différentes réunions qui peuvent avoir un lien avec la gestion du site Natura 2000 et les politiques publiques. L'animatrice participe également aux actions de l'OFB sur le site (pêche scientifique).

9. Gestion administrative

- Un comité de pilotage s'est tenu en mars 2020.

L'ordre du jour était :

- Proposition d'actions pour le nouveau DOCOB
- Questions diverses

10. Synthèse

Le tableau suivant présente la synthèse des actions menées entre mars 2020 et mars 2021 :

Fiche	Contrat/Convention/Action	Bénéficiaire/Acteurs concernés	Montant	Date de signature	Action prévue	Habitats/espèces concernées	Surface ou nombre	Avancement
0	Animation du site	CPIE Centre Corse	9 880 €	févr-18	Animation du site (mise en œuvre du DOCOB)	Tous	Tout le site	26rs de mars 2020 à mars 2021
1	Extension du site Natura 2000	ACMO/GCC/Communes	-	Aucun	Extension du site Natura 2000	Orchidées et chauves-souris	416 Ha	Besoin d'une mise à jour du périmètre après validation du nouveau DOCOB
2	Statut de protection d' <i>Ophrys eleonora</i>	CBNC	-	-	Protection régionale pour <i>Ophrys eleonora</i>	<i>Ophrys eleonora</i>	-	<i>Ophrys eleonora</i> inscrite en espèce "critique d'extinction" pour la Corse dans les listes rouges régionales en 2015. Action finalisée.
3 et 4	Gestion des parcelles à orchidées	ACMO/Propriétaires	10 000 €	Deuxième semestre 2015	Débroussaillage, arrache de lianeux, pose d'exclus	Orchidées	28 607 m²	L'ACMO décide avec son C.A. des actions qu'elle souhaite mener. Suivi des populations réalisé annuellement.
5 et 6	Gestion des parcelles à tortue d'Hermann	Exploitants/OEC/ODARC	-	-	Signature MAEC, débroussaillage	Tortue d'Hermann	?	Aucune MAEC en 2020. Dans l'attente du nouveau PDRC et de contrats pour 2020
7.1	Restauration des gîtes à chauves-souris	Propriétaire/ABF/GCC	35 000 €	-	Restauration gîte de Lophie	Gîte à chauves-souris/petit Rhinolophe	1	Besoin d'une mise à jour du cadastre. Propriétaires relancés en 2020.
7.2	Restauration des gîtes à chauves-souris	GCC/Propriétaires	4 390 €	Deuxième semestre 2015	Conventionnement avec propriétaires pour restauration gîte	Gîte à chauves-souris/petit Rhinolophe	24 gîtes	Propriétaires relancés en 2020. Besoin d'une mise à jour du cadastre.
8	Etude sur la dispersion du murin à oreilles échancrées	GCC	?	-	Connaitre l'état et la localisation des populations	Murin à oreilles échancrées	-	Non prioritaire
9 et 10	Restauration de la fonctionnalité du fleuve	Communauté de communes/Agence de l'eau/OEC/DDTM/Riverains/Biotope et Cerg	80 750 €	Etude lancée en juin 2016	Elaboration d'un plan de gestion	Risipylves, milieux aquatiques, berges	40 Km de cours d'eau	Plan de gestion valide. Accompagnement de la ComCom pour la rédaction des dossiers de DIG et de demande de subvention
11	Conserver les habitats à cistude d'Europe	CdC / DREAL	-	-	Mise en place d'un APPB	Cistude d'Europe	-	Non prioritaire
12	Sources encroûtantes, amphibiens et reptiles	CEN	-	-	Suivi des populations d'amphibiens et de reptiles et des sources	Sources encroûtantes Amphibiens Reptiles	40 Km de cours d'eau	Inventaire des amphibiens réalisé en 2020 dans le cadre de la révision du DOCOB. Inventaire T. Hermann prévu dans le nouveau DOCOB
13	Communication	-	-	-	Sensibilisation des habitants et usagers du site	Tous	Tout le site	Lettre d'info rédigée et diffusée. Page facebook animée. Panneaux d'information restaurés
14	Restauration de la continuité écologique du Tavignanu	Hydrovau/DDTM/Agence de l'eau/ATB	1 000 000 €	-	Projet qui doit être présenté par Hydrovau	Alose feinte, anguille d'Europe, truites	1 micro-centrale	Avant-projet en cours d'instruction à la DDTM
15	Suivi du petit rhinolophe	GCC	-	Convention annuelle	Suivi des populations	Petit rhinolophe	2500 ind	Suivi 2020 réalisé - population en décroissance
16	Sensibilisation des guides	Guides touristiques/canyoning	-	-	Information sur la sensibilité des milieux	Tous	10 acteurs	Action finalisée
17	Charte N2000	Communes/propriétaires/associations	-	-	Signature de charte	Tous	Tout le site	Aucune signature

Répartition du temps d'animation

